

LES ORGANISATIONS PAYSANNES À L'ÉPREUVE DU CHANGEMENT

EDITORIAL

Les associations paysannes sont un partenaire de longue date de la DDC. Grâce à un accompagnement de longue haleine, beaucoup d'entre elles sont reconnues aujourd'hui comme des acteurs incontournables pour la mise en œuvre de politiques agricoles par de nombreux gouvernements et par les organisations multilatérales régionales. Elles sont cependant très diverses et doivent encore faire face à de nombreux défis dans une Afrique de l'Ouest en pleine mutation : les jeunes et les femmes doivent encore trouver leur place au sein des organismes de gouvernance, la qualité des services fournis peut encore être améliorée, leurs relations avec le secteur privé peuvent être rendues plus complémentaires et transparentes. La DDC s'engagera dans ce sens mais innovera et élargira son appui au monde paysan ouest africain en appuyant également d'autres agents de changement, principalement des jeunes, qui, au niveau individuel et au travers de la création d'entreprises, contribueront au développement de la sous-région.

Ce numéro de l'Africa Brief entend présenter l'évolution de l'appui de la DDC aux organisations paysannes en Afrique de l'Ouest, le rôle de ces organisations et les défis auxquelles elles sont confrontées.

*Chantal Nicod,
Cheffe de division Afrique de l'Ouest*



Atelier de femmes à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS), une organisation soutenue par la DDC en Afrique de l'Ouest. Photo Dian Diallo/APESS

UN BILAN NÉCESSAIRE

Appelons-le Moussa et disons qu'il vit au Mali, où il est paysan comme les trois-quarts de la population active en Afrique de l'Ouest. Lorsqu'il a besoin de semences ou d'engrais au meilleur prix, il s'adresse naturellement à l'organisation paysanne à laquelle il est affilié. Il compte encore sur elle pour connaître les prix du marché, accéder à un micro financement ou obtenir des conseils techniques. Il sait aussi qu'elle plaide pour la cause agricole auprès des autorités. Bref, l'organisation paysanne est à la fois son outil, son encadrement et son représentant. Avec de sensibles différences, cela est vrai dans tous les pays d'Afrique où ces mouvements existent.

Il était naturel que la Suisse donne son appui à ces structures qui permettent d'améliorer le sort des paysans, en l'occurrence en Afrique de l'Ouest. La DDC est même reconnue par ses partenaires comme incontournable dans ce soutien. Celui-ci a donc été reconduit d'une échéance à

l'autre en adaptant son appui à l'évolution des organisations paysannes. L'action de la DDC en zone rurale ne passe pas uniquement par ces organisations, mais à l'heure où l'agriculture de ces pays est en pleine transformation, il était temps de dresser le bilan de leur rôle, leur fonctionnement et leur pertinence.

La Division Afrique de l'Ouest (DAO) de la DDC a donc commandité une étude dans les cinq pays où elle intervient et qui tous ont déclaré l'agriculture secteur prioritaire: Burkina Faso, Mali, Tchad, Niger et Bénin. Menée par des consultants nationaux pour les bilans par pays et internationaux pour le bilan global, l'enquête s'est déroulée de janvier à mars 2017.

INFLUENCE NATIONALE ET RÉGIONALE

Premier constat, les organisations paysannes (OP) ont joué un rôle crucial pour le monde rural des pays concernés. Les Etats se sont en effet désengagés du soutien

à l'agriculture dès les années 80, suite aux ajustements structurels demandés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Sans cet encadrement, «les paysans ont vite compris que s'ils ne s'unissaient pas, ils ne pouvaient pas accéder aux appuis ou aux financements proposés par les donateurs et les ONG», explique Pascal Rouamba, conseiller régional en matière d'agriculture pour la DDC, basé à Ouagadougou. D'où la création de milliers d'organisations auxquelles l'immense majorité des paysans est affiliée, en raison de ces services.

Actuellement, la Suisse en soutient directement plus de 500 aux niveaux local et national, et trois au niveau régional. «Dans un premier temps, nous les avons aidées à se mettre en place». Dès la fin des années 90, elles ont cherché à participer au dialogue social et au débat politique aux niveaux national et régional via des organisations faitières. Celles-ci, par leur plaidoyer, ont ainsi influencé les politiques agricoles dans ces pays. «Cette représentation, que nous avons accompagnée, a largement contribué à la défense de l'agriculture familiale et aux décisions régionales en matière d'investissement par exemple, souligne Pascal Rouamba. Ce travail en grande partie accompli, les organisations faitières donnent l'impression de stagner. Maintenant, il est nécessaire de soutenir plutôt des filières spécifiques comme le riz, le lait, l'élevage, ou des thèmes précis comme l'inclusion des jeunes et des femmes».



Le stockage d'une partie des récoltes dans des greniers, promu par les organisations paysannes, participe à la sécurité alimentaire. Ici du mil dans la commune de Falwel, au sud-ouest du Niger. Photo Mooriben

COLLABORATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Qui dit filières, dit constitution d'interprofessions à même de gérer la chaîne de valeur, de la production à la commercialisation, et dans lesquelles les OP doivent trouver leur place en partenariat avec le secteur privé. Ce thème est largement ressorti de l'étude mentionnée plus haut. Dans certains domaines comme les achats groupés d'intrants, l'accès au financement ou le plaidoyer, «les organisations sont toujours incontournables», estime Amadou Soufiyane, en charge du programme d'appui rural du bureau de la DDC au Niger. Les OP ont par exemple joué un rôle majeur dans le «warrantage», qui consiste à stocker une partie des récoltes. Ces réserves peuvent servir de garantie pour obtenir des microcrédits, permettent d'attendre des prix de marché favorables et participent à la sécurité alimentaire durant les périodes de soudure. Autre succès, au Niger comme au Mali les organisations ont réussi à faire reconnaître le pastoralisme comme mode de vie et comme apport économique.

Certaines organisations paysannes ont toutefois de la peine à passer d'une fonction traditionnelle d'organisation sociale à celle d'acteur économique, participant à la modernisation de l'agriculture, selon Dominique Crivelli, en charge du suivi du

développement rural de la DDC au Burkina Faso. Par exemple, «elles parlent peu du sous-emploi des jeunes». Ailleurs, comme au Niger, nombre d'entre elles «ont compris l'intérêt du secteur privé, affirme Amadou Soufiyane. Les revenus qu'ils tirent de ces partenariats les mettent partiellement à l'abri de la volatilité des financements de certains bailleurs de fonds. Elles sont de plus en plus opposées aux subventions».

RÉPONDRE AUX BESOINS DES PAYSANS

Si le soutien suisse a toujours visé la plus grande autonomie possible de ces organisations, elles demeurent tributaires de financements extérieurs à hauteur de 70 à 80% en moyenne. Le solde vient de leurs membres. Dans tous les pays, pour gagner en indépendance les OP doivent «pouvoir collecter les cotisations de leurs nombreux membres. Mais pour convaincre les paysans, elles doivent offrir des services efficaces», insiste Emilie Aubert, responsable de programme Développement Rural et Sécurité Alimentaire au Mali. Autrement dit, des services qui répondent aux besoins précis des paysans et créent de la valeur.

Ce passage de l'appui global au soutien spécifique s'accompagne, de la part de la DDC, d'une analyse plus fine de l'activité des OP. «Au Mali nous lançons un programme d'appui aux éleveurs. Leurs organisations faitières y sont des partenaires centraux, que nous appuierons en analysant leurs plans d'action pour identifier certains domaines d'appui selon leurs compétences, explique encore Emilie Aubert. Néanmoins, si on se rend compte qu'une petite entreprise, par exemple de transformation de lait, est déjà active dans la région et a le potentiel de bénéficier au plus grand nombre et aux plus pauvres, nous pourrions aussi la soutenir».

DES PISTES POUR L'AVENIR

Reste la question de la gouvernance des organisations paysannes. A l'image de la culture qui imprègne les pays concernés, elle laisse à désirer. Les faitières souffrent de conflits de leadership, elles sont souvent dirigées par des personnalités actives en politique, éloignées du terrain. Ce qui est un atout pour le plaidoyer général l'est moins pour l'écoute des problèmes

concrets de la base. Il s'ensuit une cassure entre les instances et la base. Certes les élections, le renouvellement des cadres ou les assemblées générales sont dûment consignés dans les textes, mais ils sont mal appliqués, ce qui mine la confiance des paysans. «Les bailleurs de fonds ont leur responsabilité, relève Amadou Soufiyane. Ils ont participé à établir ce système et sont parfois plus à l'aise avec les manuels de procédures qu'avec leur mise en œuvre». Pour Pascal Rouamba, «nous exigeons beaucoup des OP, mais nous avons des outils limités pour évaluer leur gouvernance, les choses sont beaucoup plus fines que ça.» Un exemple parmi d'autres : au Niger, 42% des membres des organisations paysannes sont des femmes et 18% sont des jeunes, mais tous les deux sont peu représentés dans les instances occupées principalement par des personnes

âgées et où le renouvellement est rare. «Il est très délicat d'intervenir directement sur ce déséquilibre, note Pascal Rouamba. Mais nous pouvons le rappeler régulièrement et travailler sur la formation pour donner aux femmes et aux jeunes les capacités d'être mieux représentés».

Une exception notable, le Bénin où, note l'étude en question, «les OP faitières ont une bonne vision des enjeux et des défis actuels du contexte rural béninois», sont à l'écoute de leur base, négocient des financements auprès de banques commerciales. De plus, les organisations «respectent en grande partie les textes et assurent l'alternance au niveau du leadership».

L'effort de réflexion actuel permet de tirer quelques lignes directrices pour continuer à soutenir le travail des OP: ces dernières

demeurent incontournables pour le plaider aux niveaux national et régional, pour le dialogue social (mais il doit être affiné). Les activités spécifiques doivent être soutenues, en lieu et place d'un financement global. Il s'agit d'aider les organisations à renforcer leur gouvernance et à mobiliser leurs ressources internes. Pour cela elles doivent offrir des services pertinents et être redevables à leurs membres, si elles veulent que Moussa, le paysan malien lambda, continue à payer ses cotisations, même augmentées. Il est aussi essentiel de les aider à créer et approfondir leurs liens avec de nouveaux acteurs, dont le secteur privé, et trouver des modalités d'appui qui puissent également encourager les agents de changement individuels quand cela est pertinent et peut avoir un effet multiplicateur.

TROIS QUESTIONS À TCHAMBAKOU AYASSOR

Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en eau de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Les organisations paysannes ont structuré le monde rural en Afrique de l'Ouest depuis plus de 20 ans. Sont-elles toujours indispensables, vu de la CEDEAO, et si oui dans quels domaines en particulier ?

Les Organisations régionales professionnelles et paysannes agricoles et les autres acteurs régionaux non-étatiques constituent des alliés importants pour la CEDEAO dans tous les processus de politiques publiques communautaires dont la formulation et la mise en œuvre sont toujours menées de manière inclusive et participative.

Ces organisations restent donc indispensables, vu que :

- Elles doivent participer à la formulation et la mise en œuvre de politiques régionales pertinentes.
- Elles portent la voix de leurs membres dans les instances régionales et servent de relais avec la CEDEAO, tant au niveau des pays que de la base.
- Elles constituent des forces de propositions, de lobbying, de plaider et aussi d'interpellation de la force publique régionale qu'est la CEDEAO dans une dynamique d'amélioration continue des dispositifs adoptés et mis en place.

Il est notoire qu'une grande partie des faitières de ces organisations souffrent d'une gouvernance déficiente, ce qui mine parfois la confiance des paysans. Comment y remédier ?

Plusieurs voies d'amélioration sont envisageables :

- Regrouper les organisations et les structurer par filières, par secteurs ou groupe de produits, permettant de créer une meilleure appartenance et une meilleure adhésion, tournées vers le service à leurs adhérents.
- Définir et négocier avec les Organisations, un cadre règlementaire régional motivant les obligeant à l'alternance, à la redevabilité et à la performance.
- Définir et négocier avec les organisations des mesures obligatoires ou volontaires de financement de leurs activités, à partir des cotisations de leur base.
- Renforcer les capacités opérationnelles de ces Organisations, en les amenant à se doter de structures exécutives techniques pour conseiller et aider les différents organes élus.

Le secteur privé se développe dans les filières agricoles. Les organisations paysannes doivent-elles l'accompagner, et si oui comment ?

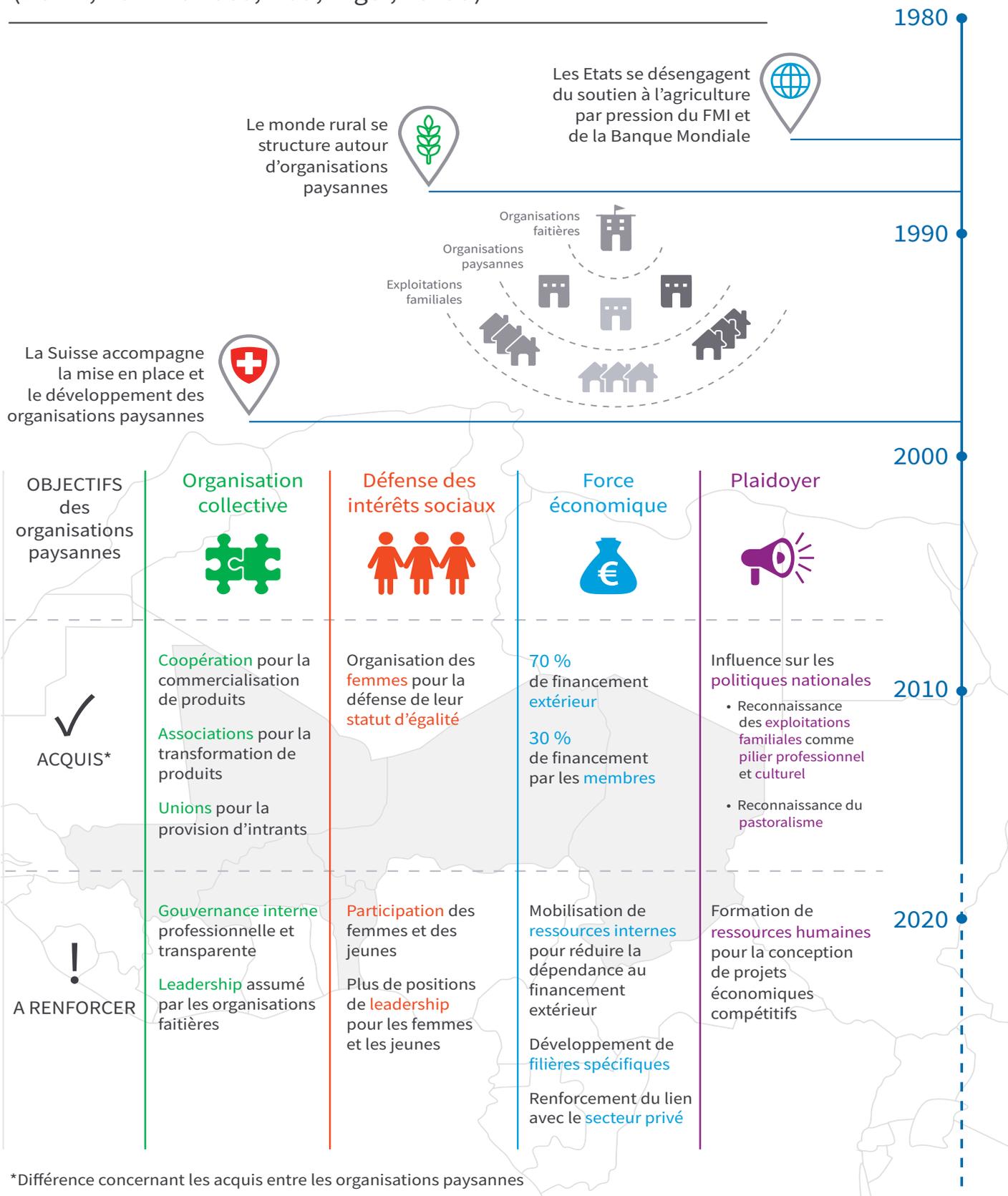
La CEDEAO considère que le premier acteur privé des filières agricoles est le Paysan lui-même. En outre la construction ou la structuration des chaînes de valeurs agricoles ne peut se faire sans la participation effective de celui-ci. Enfin, la meilleure réussite des « investisseurs » privés sera avec la participation active des organisations paysannes (contractualisation, prise de participation, organisation des producteurs, etc.).



Copyright : CEDEAO

EVOLUTION DES ORGANISATIONS PAYSANNES

dans les pays prioritaires de la DDC en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad)



PUBLICATION

Direction du développement et de la coopération DDC
Division Afrique de l'Ouest
Freiburgstrasse 130, CH-3003 Berne
info@deza.admin.ch / www.deza.admin.ch

Rédaction : Michel Bühler
Infographie : Gabriela Montorzi
Graphisme : Mark Manion, Commusication Arts
Coordination : Marc Ummel